

Présents : Marie-Thérèse FAVILLIER, conseillère municipale en charge des affaires scolaires - Anne Sophie DE VOS, Fabienne DINNE, Johanna TOURE, enseignantes - Pascale SCHIMILLUM, Aurélie CHAUVIN, ATSEM - Muriel CARTALADE, Magali FERRARIS, Amandine GIUNTA, représentantes de parents d'élèves - Caroline BOUVIER, responsable des TAP et du périscolaire pour le Louvarou, centre Malraux

Excusés : Martine POURCHET, Inspectrice de l'Education Nationale - Françoise MELFI ATSEM - Marie-Gaëlle SPINELLI, représentante de parents d'élèves - Georges CLAVERI Délégué Départemental de l'Education Nationale

Résultat des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élues :

- **titulaires** : Muriel CARTALADE (PS), Marie-Gaëlle SPINELLI (MS), Magali FERRARIS (GS),
- **suppléantes** : Cécile STARON (PS), Emilie FELIX (PS), Amandine GIUNTA (MS).

Participation : 52 votes exprimés, 8 votes nuls.

Il faudrait des consignes de vote plus claires (CHAQUE parent peut voter).

Organisation de l'année

Effectifs : 66 : 25 PS, 21 MS, 21 GS

Equipe :

- 3 enseignantes à temps plein (Johanna TOURE en PS, Fabienne DINNE en MS et Anne Sophie DE VOS en GS)
- 2,5 ATSEM (Aurore GLATH et Pascale SCHIMILLUM pour un plein temps en PS, Aurélie CHAUVIN à plein temps en MS et Françoise MELFI à mi-temps en GS, à noter que Françoise partage son temps entre les deux écoles maternelles)

Le travail avec 2,5 ATSEM dans l'école et 0,5 en GS est possible car l'équipe s'adapte et les effectifs ne sont pas trop élevés cette année. On ne fait cependant pas la même chose, l'emploi du temps doit tenir compte de cette contrainte, les activités doivent être adaptées, il n'est pas possible de suivre les activités d'un jour à l'autre en grande section les choses deviennent compliquées en cas d'incident, de sortie (pas d'ATSEM dans l'école, parfois), la cantine devient un vrai problème... Les ATSEM courent beaucoup pour la préparation des salles, des activités, l'entretien, les TAP, etc. Une demande de 3^è ATSEM à plein temps est faite.

Réponse de la mairie : financièrement ce n'est pas possible, la mairie donne beaucoup aux écoles : sortie de ski, coût des TAP...

Organisation :

- **Décloisonnement** : pour les GS, de 14h30 à 15h, consacré à la phonologie et à la découverte du monde (vivant et informatique pour cette période).
- **Chorale** : le lundi pendant 40 min pour les MS et les GS.
- **Activités Pédagogiques Complémentaires - APC** : elles ont lieu le lundi soir de 15h45 à 16h15 et le mercredi de 11h30 à 12h. Les enseignantes proposent à certains enfants de participer à des ateliers supplémentaires afin de palier à une difficulté passagère. La participation à cette APC reste soumise à l'acceptation des familles. Le créneau du lundi soir pose problème car il ne s'aligne pas sur les horaires des TAP : que faire des enfants qui enchainent sur le périscolaire pendant le quart d'heure de battement ? Les replacer dans un TAP ? Avec ou sans inscription ? Créer un TAP spécial ? Le transfert de responsabilité n'est pas clair, les enseignantes ne peuvent pas garder les élèves 15 min supplémentaires. La question reste en suspend, il faudra trouver une solution rapide. En attendant, les enseignantes garderont les enfants jusqu'à 16h45, mais ce n'est pas une solution satisfaisante.
- **Repos** : les enfants inscrits à la cantine entrent en salle de repos dès 13h30. Les autres les rejoignent à leur arrivée à 14h. Le système fonctionnait bien en début d'année, lorsqu'on était encore vigilants à ne pas faire de bruit. Cela est devenu plus compliqué ensuite avec une arrivée trop étalée et dans l'agitation. L'accueil des enfants de retour de chez eux se fera donc par les enseignantes, qui se chargeront de les préparer (les parents n'entreront plus dans l'école). Pour des questions d'intendance (lits et couvertures personnalisés), il n'est pas possible de séparer les enfants qui mangent à la cantine et ceux qui rentrent chez eux.
- Les horaires seront réaffichés.

COLLATION : elle n'est pas prévue dans les textes.

Cycles sportifs des GS :

- **La natation** aura lieu au 3^è trimestre à la piscine de Livet-Gavet, pour 12 séances.
- **Le ski de fond** aura toujours lieu à Chamrousse, pour 6 séances lors des périodes 3 et 4.

Thèmes de travail

Le nouveau projet d'école, dont un des axes est « développer l'imaginaire, la créativité et le sens critique », sera décliné cette année sous l'angle des arts visuels : étude d'artistes, essais de techniques, expression, rencontre d'œuvres.

Outre la traditionnelle sortie d'automne autour de l'école, les sorties de l'année seront plus culturelles que sportives, avec des visites de musées ou monuments.

Premier bilan de la mise en place des rythmes

Après quelques balbutiements, essais et adaptations, l'organisation pratique se passe plutôt bien :

- les animateurs de Malraux passent dans les classes afin de constituer le groupe des enfants qui participent aux TAP, ils ne sont repartis dans leurs ateliers qu'ensuite,
- les enfants partent dans leurs ateliers en chaussons, ils ne prennent leurs affaires qu'après l'activité (penser alors à relever les chaussons).

Par contre, il y a encore beaucoup d'erreurs, les listes des enfants ne sont pas toujours à jour (oublis d'enfants inscrits, liste par classe pas les mêmes que celles des animateurs).

A partir de la rentrée des vacances de Toussaint, des listings par classe et par groupe de TAP seront distribués aux enseignantes.

Les parents voudraient plus de facilité pour récupérer les enfants : savoir dans quelle salle par exemple. La solution évoquée de réunir tous les enfants serait trop de temps perdu pour les TAP.

La circulation des vestes et pulls est compliquée entre classe/TAP/périscolaire. Bien écrire les prénoms sur les vêtements, fouiller la boîte des objets perdus quand quelque chose a disparu, vérifier les portes manteaux.

Il n'y a pas de récréation sur le temps scolaire l'après-midi, mais les animateurs des TAP laissent un petit temps aux enfants pour se détendre.

Egalement soulevé le problème des enfants participant aux APC évoqué plus haut.

Les parents sont très contents des activités proposées. Mais pensent qu'au final, avec 3h de TAP sur la semaine, le périscolaire du vendredi et le centre aéré du mercredi, les journées ne sont pas réduites.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école, rédigé d'après le règlement départemental des écoles maternelles et primaires, a été voté après rectification des horaires d'école et d'APC, ainsi qu'un point sur l'obligation d'assiduité dès lors que l'enfant est inscrit (insistance sur le mercredi, même pour les PS).

Coopérative scolaire

L'école est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) qui promeut la solidarité, l'entraide et la coopération.

Par le biais de cette affiliation, l'école possède un compte coopératif. Les familles qui le souhaitent peuvent adhérer en versant une cotisation. Le montant proposé n'est qu'indicatif, chacun est libre d'adhérer, ou pas, et de verser la somme qu'il souhaite.

L'année prochaine un bulletin sera fait pour que les parents aient le choix (*j'adhère/ je n'adhère pas*).

L'an passé, l'argent de ce compte a permis de financer les abonnements à Wakou, le matériel de cuisine et celui de jardinage.

Cette année, il sera utilisé pour des souris d'ordinateur adaptées à la main des enfants ainsi qu'à du matériel d'art spécifique et des livres de contes, en lien avec le projet de l'école.

PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a été réactualisé. Il définit les procédures à suivre en cas d'alerte de risque majeur.

Ce plan avait été validé en 2012 par l'exercice à grande échelle organisé par Akéma.

Rappel des règles lors d'une alerte chimique : ne pas venir chercher ses enfants à l'école, ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les lignes, écouter la radio.

Cantine et PAI

Les Plan d'Accueil Individualisé sont rédigés avec le médecin scolaire en particulier pour les enfants allergiques ou devant recevoir un traitement. Ils sont également signés par un membre du personnel de cantine si l'enfant doit y manger. En cas d'allergies alimentaires, un enfant peut manger à la cantine avec un panier repas préparé à la maison.

Or, ces enfants ne sont toujours pas inscrits de manière officielle à la cantine, ce qui pose un problème de sécurité et de responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, les parents d'élèves signalent qu'un personnel de cantine semble manquer de délicatesse envers les enfants (cris et propos sans retenue).

Il est impossible de récupérer les enfants le mercredi après le repas, car c'est le centre Malraux qui en est responsable.

L'appel d'offre pour la cantine est passé. Les familles en attendent beaucoup car il y a beaucoup de nombreuses plaintes sur la qualité et la quantité de la nourriture.

Travaux et hygiène de l'école

Comme il l'a déjà été signalé par les enseignantes lors des précédents conseils d'école, l'école ne remplit pas les conditions de propreté nécessaires pour l'accueil de jeunes enfants : les vitres sont toujours sales, les murs pas lessivés, les poussières des replats qui ne sont pas des étagères, pas faites, les toiles d'araignées poussiéreuses pas enlevées. De même, les petits soucis du quotidiens, type fuite, sont gérés rapidement mais sans s'occuper du fond du problème. L'école se détériore rapidement. Cela se produit également dans des domaines plus importants, mettant en cause la sécurité des enfants (bandeaux des toits complètement pourris notamment – *maintenant remplacés*).

L'école est très utilisée (tous les jours, mercredi après-midi compris pendant la période scolaire, vacances petites et grandes) ; il n'y a donc pas de créneau qui laisse les locaux vides pour envisager un nettoyage de fond ou des travaux sérieux. Il faudrait réfléchir au

moyen de loger le centre aéré ailleurs à certaines vacances afin de permettre ces interventions.

Divers

- Appel est fait aux parents pour des dons de vêtements (pantalons, chaussettes, slip surtout, en 3/4/5/6 ans).

- Les places de parking « réservé école » sont réservées aux enseignants et ATSEM. Réflexion sur une solution pour trouver une place le matin, par exemple création de zone, mise en place d'un pédibus,....
- Demande d'un parking à vélos pour adultes dehors et pour enfants à l'intérieur.
- Demande de sécurisation (signalétique, bande rugueuses,....) passage piéton devant la cantine.
- Demande d'éclairage jusqu'à une certaine heure devant l'école car en hiver il fait très sombre.

La séance est levée.

Prochains conseils d'école :

- mardi 3 février
- lundi 15 juin